



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

C 18/2017

Vevey, le 1^{er} Mai 2017

Feuille de route bâti scolaire

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité a souhaité mener une réflexion sur le développement du bâti scolaire en amont de la construction du nouveau collège à Gilamont, dont l'ouverture est prévue dans cette législature.

Entre la situation actuelle et 2021/2022 la population scolaire va croître et les besoins en salle de classe augmenter. Sans intervention ou construction de nouvelles infrastructures scolaires (provisoires et/ou définitives) le nombre de salles de classe à disposition ne suffira plus dès l'année 2019-2020. La Municipalité a chargé ses services d'établir un programme d'interventions sur le bâti scolaire afin de permettre la transition douce jusqu'à l'ouverture du collège de Gilamont. Ce travail se décline en trois volets : optimisation des surfaces actuelles, lancement des études de rénovation du collège de la Veveyse et Galeries du Rivage, implantation de pavillons scolaires provisoires.

Il a d'abord été procédé à une nouvelle visite systématique de l'ensemble des constructions scolaires afin d'identifier tant que faire se peut les possibilités de densification «intramuros».

Suite à ces visites, un gain potentiel de salles d'enseignement et de salles de dégagement a été identifié. Ce gain de salles n'est toutefois pas suffisant dès lors que nous devons rénover rapidement le collège de la Veveyse nécessitant le déménagement des 21 classes du collège durant les travaux. Cette densification devra ainsi être complétée par la construction de pavillons scolaires provisoires répondant au besoin en classes et bureaux administratifs.

Plusieurs sites pour l'implantation de ces pavillons scolaires provisoires ont été identifiés. La forme et l'emplacement de ces pavillons doit encore être précisé.

Afin de pouvoir déjà anticiper les besoins futurs, un calendrier pour les différents travaux liés au développement du bâti scolaire d'ici à la construction du collège à Gilamont a été établi. Il se décline en 4 étapes :

- **Étape 1 / année scolaire 2017-2018 :**
 - o Printemps 2018 : construction d'un site de pavillons provisoires pour classes et l'administration de l'Etablissement primaire en vue de la rentrée 2018 et la rénovation du Collège de la Veveyse.
 - o Été 2018 : densification du bâti scolaire
- **Étape 2 / année scolaire 2018-2019 :**
 - o Été 2018 à été 2019 : rénovation du collège de la Veveyse

- o Enclassement des élèves dans les pavillons provisoires et les salles disponibles suite à la densification du bâti scolaire.
- **Etape 3 / année scolaire 2019-2020 :**
 - o Rentrée scolaire 2019 : retour des élèves dans le Collège de la Veveyse rénové
 - o Automne 2019 à été 2020: rénovation des Galeries du Rivage après la Fête des Vignerons
 - o Transfert des élèves du Collège des Galeries du Rivage dans les pavillons scolaires provisoires.
- **Etape 4 / année scolaire 2020-2021 :**
 - o Rentrée scolaire 2020 : Retour des élèves dans le Collège des Galeries du Rivage rénové.

Après la rénovation des collèges de la Veveyse et des Galeries du Rivage, le gain de salles lié à la densification du bâti scolaire effectuée en 2018 et le montage de pavillons scolaires provisoires, le nombre de salles d'enseignement aura passé de 122 à 143 salles d'enseignement pour les deux établissements scolaires de Vevey. Ce nombre devrait être suffisant pour accueillir tous les élèves veveysans d'ici à la mise à disposition du nouveau collège à Gilamont.

Ainsi adopté en séance de Municipalité le 1^{er} mai 2017.

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire



Elina Leimgruber Grégoire Halter